

- **Dramatique** : Qui se rapporte à l'action (Drama=l'action, en grec); on parle dans ce sens d'intérêt dramatique d'une scène ou d'un passage.
Mais ce mot désigne aussi tout ce qui concerne le théâtre. Ainsi, l'expression «genre dramatique» désigne tous les types d'œuvres théâtrales.
- **Tragédie** : Action scénique dont les péripéties sont mues par la fatalité et dont le dénouement est généralement funeste.
- **Exposition** : On désigne par ce terme les premières scènes d'une pièce de théâtre, qui donnent des indications sur les lieux les personnages, l'action... L'exposition est donc la présentation des informations indispensables à la compréhension de la situation, au début d'une pièce de théâtre.
- **Acte** : On appelle ainsi la partie d'une pièce de théâtre composée d'une série de scènes ou de tableaux.
- **Scène** : Lieu où jouent les acteurs d'une pièce.
L'autre sens de ce mot est «chacune des subdivisions d'un acte»
Il y a changement de scène à chaque entrée ou sortie d'un personnage.
- **Didascalie** : Une didascalie est une indication scénique (souvent mise en italiques) qui est donnée par l'auteur, et qui peut concerner les entrées ou sorties des personnages, le ton d'une réplique, les gestes à accomplir, les mimiques etc.
Le texte théâtral se compose en fait de deux éléments: les didascalies et les dialogues.
- **Réplique** : Riposte; réponse dite par un personnage au cours d'un dialogue.
- **Tirade** : Longue suite de phrases récitées sans interruption par un personnage.
- **Aparté** : Type de dialogue dans lequel un personnage s'adresse au public sans qu'un autre personnage présent sur scène n'entende ce qui est dit. L'aparté est très utilisé dans la comédie, car il peut provoquer le rire.
- **Nœud** : Point culminant entre les péripéties de nouement et de dénouement.
- **Dénouement** : Ce qui termine, dénoue une intrigue, une action au théâtre. Suivant le genre de la pièce (comédie, tragédie...) il peut être heureux ou malheureux. L'antonyme de ce mot est «exposition».
- **Dialogue** : Entretien entre deux personnes. Ensemble des paroles qu'échangent les personnages d'une pièce de théâtre.
- **Monologue** : Type de dialogue qui se caractérise par la présence d'une tirade plus ou moins longue prononcée par un personnage qui est seul sur scène. Dans le monologue, le personnage peut faire part de ses intentions, de ses sentiments, annoncer une décision etc.
- **Intrigue** : L'enchaînement des événements dans un récit de fiction ou une pièce de théâtre. On peut mettre en évidence les phases successives de l'intrigue (**l'exposition**, qui présente la situation initiale, le **nœud** de l'action, le **dénouement**).
- **Péripétie** : Changement brusque de la situation dans une pièce de théâtre ou un récit.
- **Antagoniste** : Personnage en opposition ou en conflit.
- **Distribution** : Répartition des rôles. Se dit du tableau où sont présentés les personnages et leurs interprètes.
- **Éponyme** : Se dit d'un personnage qui donne son nom à la pièce (**Antigone** de Sophocle et d'Anouilh, **Hamlet** de Shakespeare, **Phèdre** de Racine).
- **Fatalité** : Force surnaturelle par laquelle tout ce qui arrive (surtout ce qui est désagréable), est perçu comme déterminé d'avance d'une manière inévitable. La fatalité est un moteur de la tragédie grecque.
- **Coup de théâtre** : Événement imprévu, changement brutal de situation destiné à relancer l'intérêt de l'action. Cet événement modifie le cours de l'action.